

M. CARVELL: Le Gouvernement ne sait pas lui-même ce qu'il veut.

M. STEVENS: Je crois que l'honorable député de Carleton s'aperçoit que malgré les trente discours de l'honorable député de Saint-Jean, les douze discours de l'honorable député de Red-Deer, les onze qu'il a prononcés lui-même et les nombreux autres discours des membres de l'opposition, le Gouvernement ne connaît pas encore ses propres intentions, et se propose cependant de les mettre à exécution.

M. CARVELL: Avec le bâillon.

M. STEVENS: L'honorable député parle de bâillon. Qu'il me permette de lui répondre à ce sujet. Jusqu'au moment de la deuxième lecture, cinquante-sept discours avaient été prononcés sur le bill, même nombre pour les membres de la droite et pour les membres de la gauche. Je demande à cette Chambre et au pays si des discours qui remplissent quatorze cents colonnes du hansard ne constituent pas une discussion suffisante d'une mesure comme celle-ci.

M. OLIVER: Mon honorable ami me permettra-t-il de lui demander de quoi il parle maintenant? Il n'a pas prononcé de discours alors.

M. le PRESIDENT: Je comprends que l'honorable député répond à une question.

M. STEVENS: Non seulement cela, mais après s'être défendu, lorsque cela faisait son affaire, de ne pas faire d'obstruction, le chef de la gauche vient dire aujourd'hui avec audace que l'obstruction était justifiable. Et l'autre jour à Toronto, tout comme il l'a dit dans cette enceinte, le chef de l'opposition a posé en héros parce qu'il a fait de l'obstruction.

Sir WILFRID LAURIER: J'ai dit que je suivais l'exemple du héros de la droite, qui se vantait à la dernière élection d'avoir fait de l'obstruction.

M. STEVENS: Nous admettons l'héroïsme du chef du Gouvernement, mais nous n'en voyons pas chez les honorables députés de la gauche. Je n'hésite pas cependant à dire qu'à mon avis cet article ne va pas assez loin dans la part que nous devons prendre à la défense navale. Nous devrions tenir compte du fait que le commerce du Canada, commerce qui est toujours allé en augmentant, a été protégé par la marine impériale depuis cent cinquante ans, sans qu'il nous en coûtât un sou. Ne serait-il pas temps alors de reconnaître nos obligations et de donner quelques preuves de notre intention de remplir notre devoir d'une façon qui sera à l'honneur du pays et en rapport avec la dette que nous avons contractée. Non seulement le bill ne va pas assez loin, mais j'ai encore une autre

M. STEVENS.

critique à faire à ce sujet. L'article dit: "Lesdits navires lorsqu'ils seront construits." Or, je regrette que le Gouvernement n'ait pas jugé à propos d'insérer dans cet article le mot "prompt" ou "immédiat", ainsi que nous l'avons fait dans la résolution il y a quatre ans. Je crois que l'action sur le bill devrait être prise immédiatement. Je n'ai aucun doute que c'est l'intention du Gouvernement, mais je crois qu'il aurait été sage d'avoir déclaré dans ce bill que cette action devait être prise immédiatement après l'adoption de la mesure. Telle est ma deuxième critique.

Il n'y a rien non plus dans le bill disant quand ces vaisseaux doivent être construits. Ils peuvent être construits cette année, ils peuvent ne l'être que l'année prochaine. Je présume que l'intention du Gouvernement est qu'ils soient construits cette année. Je présume que l'objet que le Gouvernement a en vue est d'entrer en négociations pour la construction de ces navires aussitôt que le bill aura été adopté.

La Chambre me permettra de faire quelques observations au sujet de la construction. Les honorables membres de la gauche ont critiqué beaucoup l'attitude prise par le Gouvernement parce que le Canada n'est pas présentement outillé pour construire des navires comme ceux désignés dans le bill, et l'opposition a essayé de faire croire au public que le Gouvernement était opposé à la création de l'industrie des navires au Canada. Je crois qu'il est du devoir des membres de la droite de répondre à cette accusation. Le premier ministre a déclaré lui-même très clairement dans le discours qu'il a prononcé lorsqu'il a déposé le bill, le 5 décembre dernier, que l'amirauté était prête à coopérer avec le Gouvernement dans le développement de l'industrie des navires au Canada.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures et la Chambre se forme de nouveau en comité.)

### Reprise de la séance.

M. STEVENS: Lorsque la séance a été suspendue à six heures, je discutais la construction des navires en rapport avec l'article 4 du bill. Je faisais voir la faiblesse des critiques de l'opposition à ce sujet.

Les membres de la gauche ont prétendu qu'il était relativement facile de construire des navires tels que ceux requis par ce bill et par l'amendement proposé par le chef de l'opposition. De deux choses l'une, ou les membres de la gauche n'ont pas étudié sérieusement la question, ou ils ne sont pas sincères dans leurs prétentions.

Ils persistent à dire que les membres du Gouvernement et les membres de la droite sont opposés au développement de l'indus-